

SALON DES METIERS D'ART

LA BERGERIE NATIONALE, RAMBOUILLET

Les 26 et 27 MAI 2018



REGLEMENT DU SALON

A renvoyer signé avec les chèques et l'enveloppe pré-timbrée

Article 1

Le salon se tiendra le **Samedi 26 et le Dimanche 27 MAI 2018 de 10h à 19h** à la Bergerie Nationale de Rambouillet.

Le salon est organisé par l'association des « Artisans d'Art de la Haute Vallée de Chevreuse » (AAART) et soutenu par le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse.

Article 2

L'exposant s'engage à ne présenter que des œuvres originales lui appartenant. La revente est interdite. Seuls les exposants professionnels des métiers d'art seront admis. Le comité de sélection se réunira la première semaine de mars (en cas de non sélection vos chèques vous seront restitués par courrier postal). Les exposants doivent retourner les chèques et enveloppe pré timbrée à 3.20€ timbres verts avant le 4 Mars 2018 par courrier à :

Flavie NEPOMIASTCHY
132 route des charmes
78320 Levis St Nom
Tel : 01 39 38 60 82

Montant de l'inscription :

En intérieur : **150 euros en 2 chèques** ; un chèque de 50€ encaissé à la sélection de l'artisan et un chèque de 100 € encaissé un mois avant le début de la manifestation.

En extérieur : **100 € en 2 chèques de 50€** le premier encaissé à la sélection de l'artisan et le second un mois avant le début de la manifestation.

En cas d'annulation de votre participation après le 22/04/18, votre règlement ne sera pas restitué.

Un stand représente environ 3 mètres linéaires x 2 mètres de profondeur au minimum (les dimensions des emplacements varient selon les salles). Chaque artisan doit prévoir son matériel d'installation sauf pour les barnums en extérieur qui peuvent être fournis.

Article 3

Tous les stands intérieurs sont situés dans les bâtiments de la bergerie, leurs agencements sont variables. Merci d'en tenir compte lors de votre inscription d'où l'intérêt de nous fournir le maximum d'informations concernant l'agencement de votre stand.

Si aucune précision n'est apportée, la configuration du stand proposée par l'association, ne pourra être discutée le jour de l'installation. Chaque artisan doit prévoir son matériel d'exposition (socles, spot, tissus, décoration...) ainsi que des rallonges électriques d'au moins 5 m.

Nous vous demandons un effort tout particulier sur la présentation de votre stand.

Dates et horaires d'installation des exposants :

vendredi 25 MAI 2018 entre 14H et 18H
et le samedi 26 MAI 2018 de 8H à 10H

Article 4

Les exposants dégagent les organisateurs de toute responsabilité civile, fiscale, pénale ou administrative. Une **assurance responsabilité civile professionnelle est obligatoire pour tous les exposants**. Les exposants sont responsables pour eux-mêmes de tout dommage causé aux installations, équipement et bâtiment mis à leur disposition pendant l'événement. L'association des Artisans d'Art de la Haute Vallée de Chevreuse dégage sa responsabilité pour tout dommage survenant sur un stand non gardé pendant les heures d'ouverture au public ou due à la négligence d'un exposant. Les organisateurs se réservent le droit d'annuler l'exposition en cas de force majeure sans que les exposants ne prétendent à une quelconque indemnité.

Article 5

La publicité (journaux, radios locales, affiches, réseaux sociaux...) sera assurée par l'AAART et ses partenaires.

- affiches A4 : 500 ex. - affiches A3 : 100 ex
- dépliants : 15000 ex. - invitations : 2500 ex.

Les exposants s'engagent, dans la mesure du possible, à utiliser le matériel de communication mis à disposition pour leur propre communication sur leur fichier clients.

Article 6

Concernant la restauration : les déjeuners du samedi et du dimanche seront partagés entre tous les exposants pour un moment convivial. Chacun peut prévoir une spécialité de sa région.

Un peu plus d'une trentaine d'artisans d'art seront présents lors de la manifestation.

Le **vernissage aura lieu le samedi à 12H.**

L'accès à l'exposition pour les exposants sera ouvert à partir de 8h le samedi et 9h30 le dimanche.

Les salles seront fermées de 20H à 8H le vendredi soir/samedi matin et de 19H30 à 9H le samedi soir/dimanche matin.

Le démontage des stands se fera le dimanche au soir **à partir de 19h et pas avant.**

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez joindre :

- Flavie NEPOMIASTCHY, présidente : 01 39 38 60 82

Article 7

Le fait de participer au Salon des Métiers d'art de Rambouillet implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.

L'artisan autorise l'AAART à utiliser ces photos pour la promotion de l'événement, sans demander de droit à l'image.

Date

Signature